

## Question 1

Qu'est-ce que le marronnage ?

## Question 2

Pourquoi des esclaves ont-ils préféré prendre le risque de s'enfuir, malgré les cruautés auxquelles ils devaient s'attendre s'ils étaient repris ?

## Question 3

Quels problèmes essentiels pose l'intervention sur « Récits de voyage et traites négrières » ?

## Question 4

Comment les modes d'expression choisis, dans les textes cités comme dans le discours de l'intervenant, rendent-ils sensible la situation difficile des migrants malgré eux ?

## Question 5

Quels facteurs aggravent la situation du migrant ?

## Commentaire 1

À l'époque coloniale, dès la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, le marronnage définit la fuite d'un esclave hors de la propriété de son maître pour échapper aux mauvais traitements et recouvrer sa liberté. Le fuyard lui-même a été qualifié de marron ou de Nègre marron.

Ce terme de marron est emprunté aux Indiens Arawaks qui désignaient ainsi des animaux domestiques retournés à l'état sauvage, tel le cochon. Car, de crainte d'être repris et d'être alors exposés à de graves mutilations (penser au Nègre du Surinam dans le conte de Voltaire *Candide*) ou à une mort cruelle à des fins dissuasives pour les autres, les fugitifs se réfugiaient dans les forêts ou sur des lieux élevés et inaccessibles : les Hauts de l'île, dont ils furent les premiers habitants, à La Réunion, et le morne Brabant, montagne du sud-ouest de l'île, à Maurice, si l'on s'en tient à l'océan Indien.

Dans *Paul et Virginie* (1788), Bernardin de Saint-Pierre montre à deux reprises au début du roman des Nègres marrons ; d'abord une esclave en fuite dans les bois depuis un mois, décharnée et affamée, que les deux enfants nourrissent et reconduisent ensuite innocemment chez le cruel maître auquel ils demandent sa grâce, en vain malgré sa parole. Le soir, incapables de retourner chez eux à pied, tant ils ont marché dans la journée, ils trouvent secours de la part d'une troupe de Noirs marrons qui s'offrent à les porter, pour les remercier de leur généreuse action du matin.

## Commentaire 2

Le marronnage fait vivre en dehors de toute contrainte et fonde un statut d'égalité à l'intérieur de la communauté qu'il constitue. Il ne confère toutefois pas une liberté absolue, car il n'est qu'un autre aspect de la migration forcée, bien que volontaire. Mais il annule le processus de marchandisation et, ouvrant un espace de souveraineté, il permet au sujet sortant du non-lieu de fonder un lieu, de se construire.

## Commentaire 3

Maurice et La Réunion n'ont attiré quiconque des siècles durant, n'étant, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, qu'un pis-aller pour les navires occidentaux sur la route de Madagascar ou celle des ports mythiques du Deccan où l'on se procurait épices et pierres précieuses ; leur occupation a été tardive. Cependant, l'imaginaire collectif à l'œuvre dans les discours et les textes de ces îles tisse irrémédiablement un lien entre migration première et traite négrière, en dehors de toute réalité référentielle et, faisant de leurs premiers habitants des esclaves, des marrons, construit une référence indélébile. Dans l'écart entre choisir librement de partir s'établir quelque part et être établi par la contrainte dans un lieu imposé se mesurent les différences quant aux répercussions tant personnelles que sociales de cette situation.

Si la diaspora donne l'image de communautés heureuses et sans histoires, le migrant malgré lui est au contraire, et d'emblée, confronté à la déshumanisation de soi par autrui et ramené ainsi à la scène primitive de celui qui a subi la traite de l'esclave et qui en est réduit à l'état de marchandise. Le regard d'autrui l'ignore, le rend transparent au point qu'il en devient une présence spectrale, un zombie.

Cette non-existence, cette invisibilité font que le déplacé se sent de nulle part : arraché au lieu de son origine, il ne peut appartenir à la terre où il a été conduit. Faute d'une intégration possible quelque part, il se situe dans un hors lieu, il est hors-cadre, étranger au

monde, sans droits ni garanties. Car c'est son appartenance à la catégorie des précaires qui rend possible sa déportation et le condamne à être une proie, une victime, un exploité.

De même que dans *Chronique des sept misères* (1986), l'écrivain martiniquais Patrick Chamoiseau récuse l'imaginaire de la migration heureuse en plaçant le début et la fin de son roman dans l'espace du marché municipal – signifiant ainsi le lien entre esclavage, marchandisation des êtres humains, marché local et marché mondial – *Zistoire Kristian* (1977) souligne la situation d'exclusion, la solitude absolue à laquelle sont condamnés les migrants, non acceptés par les Français de la métropole, et sans secours de la part de leurs compatriotes qui les y ont précédés, non organisés en communauté solidaire.

#### Commentaire 4

Le traitement du langage rend compte des difficultés des déportés, en jouant sur les effets de sons et de sens par le recours à plusieurs figures de style.

La paronomase (association de termes aux sonorités proches, mais aux sens différents), ainsi déroutement/déroute, escale/esclave, souligne l'impossibilité pour les déportés de s'intégrer dans un lieu et d'éprouver un sentiment d'appartenance au territoire imposé. Ils deviennent des êtres de nulle part, arrachés à leurs racines et étrangers là où ils ont été contraints à vivre. De même, à propos de *Zistoire Kristian* (1977), récit autobiographique d'un jeune Réunionnais venu en métropole dans l'espoir, déçu, d'y trouver une vie meilleure, l'intervenant note que la colonisation fait œuvre de polissage et de police, par le contrôle constant qu'elle exerce sur les migrants. Sont encore associées les expressions dé-situé/dé-cité, le préfixe privatif soulignant que les déplacés sont sans droit de cité, tels les Chagossiens présentés par la journaliste mauricienne Shenaz Patel dans *Le Silence des Chagos* (2005), chassés de leur île par les Anglais et sans reconnaissance réelle à Maurice où ils ont été conduits de force.

La catachrèse consiste à détourner un mot de son sens propre en étendant sa signification. Un exemple en est fourni par la polysémie à laquelle peut se prêter le titre de l'ouvrage de Jean-Louis Robert *Creuse, ta tombe* (2006), suivant la catégorie grammaticale dans laquelle on range le terme (nom, verbe, adjectif, ces trois possibilités coexistant), sans tenir compte de la ponctuation, polysémie enrichie par le passage du français au créole. Cette richesse de sens est porteuse d'une charge exclusivement négative, notamment si l'on fait de « creuse » un adjectif. La tombe creuse dit la béance du trou et son vide, d'où l'impossibilité du deuil, et la présence physique dématérialisée, réduite à l'état de fantôme.

La polysémie peut également provenir des diverses acceptions d'un mot. Le nom « traite » qui appartient au vocabulaire commercial, signifie en même temps aussi bien un moyen de paiement et de crédit que le trafic de personnes, dans notre contexte celui de Noirs faits esclaves, achetés, vendus, délocalisés en fonction de la demande mondiale, traitement qui les assimile à des marchandises et leur dénie toute humanité. La traite est donc fermement associée à la prédation et à la migration.

Loin d'être un jeu gratuit, ce traitement du langage contribue fortement à l'expression d'un sens ; il est engagement, prise de position, parfois sur le mode de l'ironie.

#### Commentaire 5

L'impossibilité de sa représentation par quelque personne que ce soit aggrave la situation du migrant. Carpanin Marimou Tou note que les esclaves et les migrant(e)s sont des

figures irréprésentables, tout juste évocables, et que le migrant n'a pas sa place dans les mots qui le nomment.

En effet, celui-ci n'a le plus souvent pas, et n'a jamais eu dans les cadres de la colonisation, c'est-à-dire en dehors de contextes administratifs ou policiers, l'espace ni les outils pour parler librement de soi et de la catastrophe à laquelle il a été confronté. Encore moins a-t-on pu entendre les paroles des esclaves, des marrons. *Zistoire Kristian* (1977) est le récit malhabile d'un ouvrier réunionnais venu travailler en métropole, traduit du créole et retravaillé à des fins littéraires par un groupe de traducteurs afin de pouvoir être publié.

Demeurant invisible à autrui, le migrant est irréprésentable par les autres, d'autant qu'il n'est pas de mots pour le dire. S'interrogeant sur la figure de rhétorique qui le représente, Jean-Louis Robert constate dans *Creuse, ta tombe* (2006) qu'il n'en est aucune et qu'il est donc exclu par cette rhétorique. Le recours à l'épanorthose (figure qui consiste à corriger, à préciser ou à développer une affirmation précédente) l'amène à constater toutefois que lui sont seulement applicables des formules de dépendance, dans lesquelles il est toujours en position d'objet.

Selon Carpanin Marimou Tou qui recourt à nouveau à la paronomase, « les récits ne sont entendus que s'ils sont attendus. [...] Nous existons quand on s'adresse à nous, mais pas quand l'adresse échoue ». Quelles sont alors la destination et l'adresse de la représentation des migrants ? Effectuée par un ou des tiers, cette dernière implique une délégation de pouvoir, de parole, d'image qui prive les migrants de l'authenticité de leur témoignage. En outre, la question sur le mode de la représentation esthétique est corollaire de celle de la politique de la représentation, elle implique donc des choix, voire un gauchissement, qui n'est pas sans conséquences. Dans les procès engagés par les migrants involontaires contre les États afin d'obtenir reconnaissance et réparation de leur déportation, les discours sont orientés afin d'être entendus et de convaincre de la douleur de leur voyage, d'où une présentation sélective, déformante même notamment par le recours aux stéréotypes qui peignent ces êtres seulement en victimes. Ils produisent alors un contre-récit de la nation qui exprime ses horreurs et qui conteste la possibilité d'une littérature nationale, en raison du refoulement par toute nations des récits qui les énoncent, des voix qu'elles ont subalternisées, réduites à l'état des fantômes, et qui pourtant les hantent.

Les migrants sont donc définitivement confrontés au manque, à n'être chez eux nulle part et à n'être jamais bien où qu'ils soient : l'idée de nation se fondant sur un *ethnos* et eux-mêmes restant toujours étrangers, en même temps qu'ils contestent la possibilité de représenter la Nation, ils nient la possibilité d'une littérature fondée sur l'idée de nation, car l'écriture sur n'importe quel lieu en montre les erreurs, les silences coupables et les dommages qu'ils ont causés. Habités par le manque de nation, de narration et de représentation, ils contestent dans leurs récits et leurs discours que puissent exister représentation, narration et nation.